

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 20 22

PORTES DE SOLOGNE



Portes de Sologne  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## SOMMAIRE

- 4. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 9. LES RESSOURCES HUMAINES
- 12. LES FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS
- 14. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
COMMERCE ET EMPLOI
- 17. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- 20. AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT
- 23. ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES
- 26. SPORTS ET LOISIRS
- 28. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
- 30. COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE
- 32. TOURISME

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activité est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2022. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

## LES CHIFFRES-CLÉS DES PORTES DE SOLOGNE

**7** COMMUNES

ARDON • JOUY-LE-POTIER • LA FERTÉ  
SAINT-AUBIN • LIGNY-LE-RIBAULT •  
MARCILLY-EN-VILLETTE •  
MENESTREAU-EN-VILLETTE • SENNELY

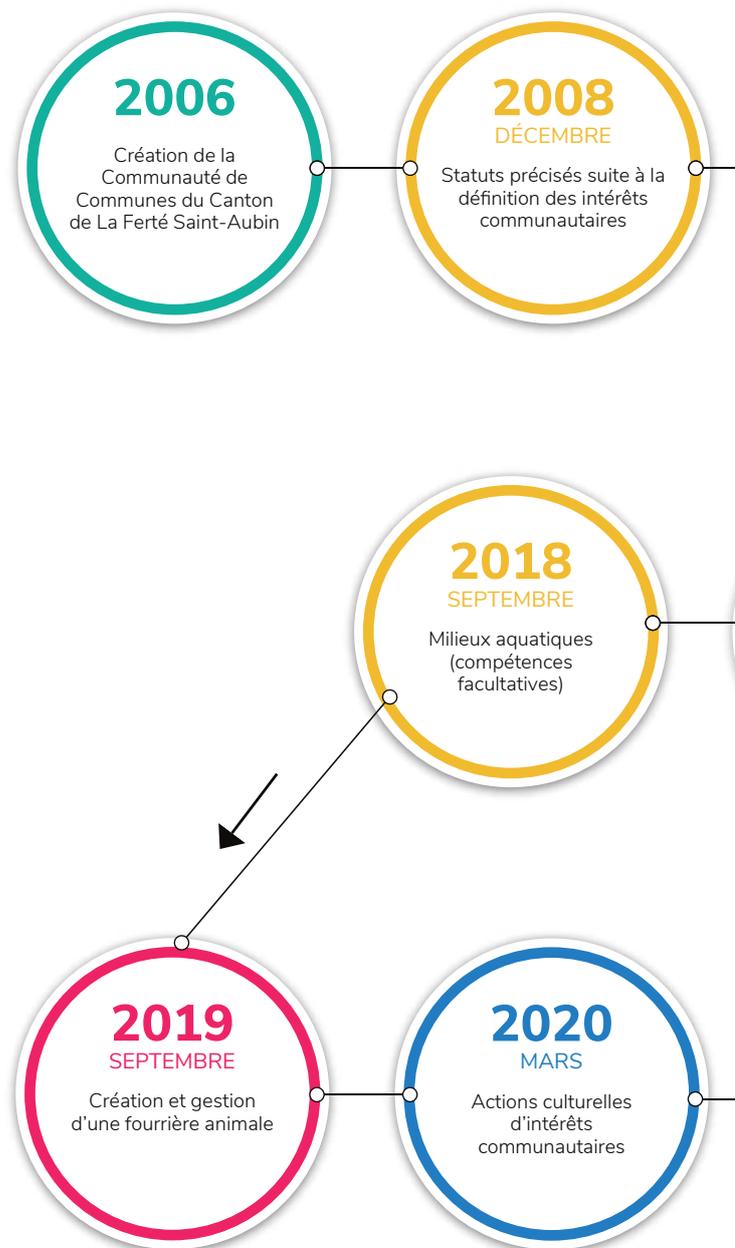
 **15 440**  
HABITANTS

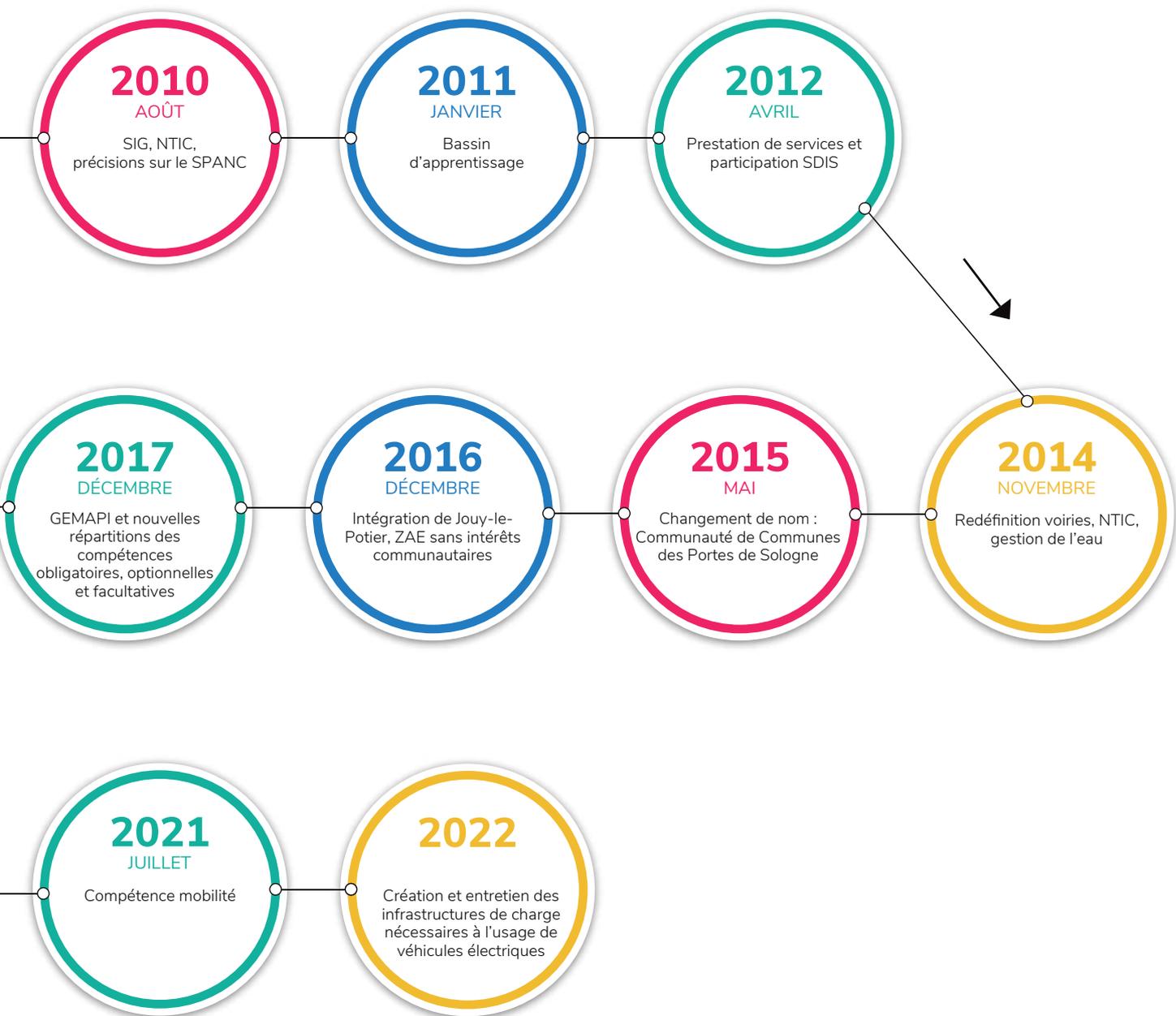
**7 795**   
LOGEMENTS

 **718**  
ENTREPRISES  
ET COMMERCES

 **415** km<sup>2</sup>  
SUPERFICIE  
DE L'INTERCOMMUNALITÉ

## > CRÉATION ET ÉVOLUTION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES







# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

## > LE FONCTIONNEMENT



**7**

COMMISSIONS  
PERMANENTES



**8**

MEMBRES  
DU BUREAU



**27**

CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES



**71**

CONSEILLERS  
MUNICIPAUX

*(non délégués communautaires  
impliqués dans les commissions)*

## > LES COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2022

### OBLIGATOIRES

- ▶ Aménagement de l'espace : SCoT ; PLUi (...)
- ▶ Actions de développement économique
- ▶ GEMAPI
- ▶ Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### OPTIONNELLES

- ▶ Politique de logement et du cadre de vie
- ▶ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêts communautaire
- ▶ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire
- ▶ Création et gestion de maisons de services au public

### FACULTATIVES

- ▶ Actions dans le domaine scolaire : second degré
- ▶ Prestations de services
- ▶ Prévention : Service d'incendie et de Secours
- ▶ Assainissement non collectif
- ▶ Milieux aquatiques : études, espèces envahissantes, pollution
- ▶ Création et gestion d'une fourrière animale
- ▶ Actions culturelles d'intérêt communautaire
- ▶ Organisation de la mobilité

## > LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### RÉPARTITION DES SIÈGES :

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à **27**.

	POPULATION (SOURCE INSEE)	ACCORD LOCAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	7 598	12
MARCILLY-EN-VILLETTE	2 163	4
MENESTREAU-EN-VILLETTE	1 486	3
JOUY-LE-POTIER	1 388	2
LIGNY-LE-RIBAUT	1 265	2
ARDON	1 145	2
SENNELY	715	2
<b>TOTAL</b>	<b>15 760</b>	<b>27</b>

### ACTIVITÉ DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2022

- **8** conseils communautaires (8 en 2021)
- **153** délibérations passées (167 en 2021)
- **76** décisions du Président (47 en 2021)
- **5** arrêtés du Président (6 en 2021)
- **18** réunions de bureau (24 en 2021)
- **18** réunions de commissions (19 en 2021)
- **870** courriers reçus (927 en 2021) et **40** courriers émis (32 en 2021) par le secrétariat général; les autres réponses aux courriers ayant été fait par les autres services de la Communauté de Communes.

## > LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Jean-Paul ROCHE**  
Président  
Maire d'ARDON



**Constance De PÉLICHY**  
1ère vice-présidente  
Maire de La Ferté Saint-Aubin  
*Développement économique et touristique*



**Hervé NIEUVIARTS**  
2ème vice-président  
Maire de Marcilly-en-Villette  
*Finances*



**Denis TREMAULT**  
3ème vice-président  
Maire de Ménestreau-en-Villette  
*Culture et patrimoine*



**Gilles BILLIOT**  
4ème vice-président  
Maire de Jouy-le-Potier  
*Aménagement de l'espace*



**Anne GABORIT**  
5ème vice-présidente  
Maire de Ligny-le-Ribault  
*Services à la population*



**Philippe De DREUZY**  
6ème vice-président  
Maire de Sennely  
*Environnement*



**Stéphane CHOUIN**  
7ème vice-président  
Adjoint à La Ferté Saint-Aubin  
*Sports et loisirs*

## COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	FINANCES	CULTURE ET PATRIMOINE	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	SERVICE À LA POPULATION	ENVIRONNEMENT	SPORTS ET LOISIRS
ARDON	CONSTANCE DE PÉLICHY	HERVÉ NIEUVIARTS	DENIS TREMAULT	GILLES BILLIOT	ANNE GABORIT	PHILIPPE DE DREUZY	STÉPHANE CHOUIN
	RODOLPHE NASSIET	STÉPHANIE BOPP	ANNE-MARIE TURBAT	RODOLPHE NASSIET	NATHALIE GERBEAUD-LEDRU	MARC VILLAR	ANNE REAU
ARDON	DENIS COLLART	GAËL VERRIER	KARINE LE	ANDRÉ RAIGNEAU	SYLVIANE MENIE-CHEYRIER	SÉBASTIEN SIEMIENIEC	LINE LECRON
JOUY-LE-POTIER	PATRICIA GAUTHIER	NICOLE BERRUE	PATRICIA GAUTHIER	GILLES BILLIOT	NICOLE BERRUE	NICOLE BERRUE	PASCAL HERRERO
JOUY-LE-POTIER	THIERRY ZION	GILLES BILLIOT	PASCAL SZCZERBAL	CATHERINE COLAS	CHRISTINE LALIÈRE	CATHERINE COLAS	COLETTE DELVINGT
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CONSTANCE DE PÉLICHY	STEVE RENARD	JEAN-NOËL MOINE	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	MANUELA CHARTIER	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANE CHOUIN
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	STEVE RENARD	CHRISTOPHE BONNET	GABRIELLE BREMOND	CONSTANCE DE PÉLICHY	STÉPHANIE HARS	KATIA BAILLY	GABRIELLE BREMOND
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CHRISTOPHE BONNET	MARYVONNE PRUDHOMME	NICOLE BOILEAU	DOMINIQUE THÉNAULT	MARYVONNE PRUDHOMME	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	JEAN-NOËL MOINE
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	JEAN-NOËL MOINE	STÉPHANE CHOUIN	EMMANUEL THELLIEZ	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	LINDA RAULT	VIRGINIE GILLIOT	THIERRY DELHOMME
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	DOMINIQUE THÉNAULT	AGNÈS LEBRUN	FABIENNE GAUDENZI	NATHALIE MARCHAND	JACQUES CAPITAINE	EMMANUEL THELLIEZ	VIRGINIE OBRINGER-SALMON
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	AGNÈS LEBRUN	MICHEL GODET	PATRICK PINAULT	FABIENNE GAUDENZI	GEORGES BLAVIEZ	ISABELLE FIDALGO	PATRICK PINAULT
LIGNY-LE-RIBAUT	JEAN-MARIE THEFFO	ANNE KAKKO CHILOFF	TATIANA YALLOT	ANNE KAKKO CHILOFF	JEAN-MARIE THEFFO	BERNARD VAN HILLE	ÉRIC FOUGERET
LIGNY-LE-RIBAUT	DOMINIQUE DRUPT	ANNE GABORIT	DOMINIQUE DRUPT	CLAIRE MINIÈRE	ANNE GABORIT	MARC VALLUCCIONI	FLORENCE FLEUREAU
MARCILLY-EN-VILLETTE	PATRICK PILON	PATRICK PILON	HERVÉ NIEUVIARTS	MARIE-ANNE LINGARD	CAROLE LANDRY	DIDIER BRAULT	STÉPHANIE CHARRON
MARCILLY-EN-VILLETTE	LIONEL DUPLAIX	HERVÉ NIEUVIARTS	ALINE POUGET	JOACHIM SALVAN	JACQUES ROBOT	AMANDINE MESLAND	ALINE POUGET
MARCILLY-EN-VILLETTE	LAURENCE TREMEAU	LAURENCE TREMEAU	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER
MENESTREAU-EN-VILLETTE	JEAN-MARC CADET	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	CLAIRE SAVOIE	MATHIEU MARCHAND	DAVID DESBROSSES
MENESTREAU-EN-VILLETTE	LUCIE LECOLLOEC	BÉATRICE DE RUYVER	BÉATRICE DE RUYVER	FABRICE WEBER	MARIE-FRANCE PICHARD	SABRINA PELLERIN	JEAN-LUC IMBAULT
SENNELY	BRUNO DE BLOIS	JEAN-JACQUES BOUQUIN	CYRIL AGOUTIN	JEAN-JACQUES BOUQUIN	MURIEL MARTIN	PHILIPPE DE DREUZY	CYRIL AGOUTIN
SENNELY	FRANCIS GARRIDO	CHRISTINE QUERCY	FRÉDÉRIC DELIGNY	PATRICK COUTAND	ÉLISABETH COLLET	FRANCIS GARRIDO	GILLES FOUCAULT



## LES RESSOURCES HUMAINES

### > LE PERSONNEL AU SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Au 31 décembre 2022, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent 30,68 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (6) et le personnel communautaire (24,68).

Parmi les agents communautaires **14,44** sont **titulaires** et **10,24** sont **contractuels**.

**Services de la ville de La Ferté Saint-Aubin mis à disposition** de la Communauté de Communes des Portes de Sologne (en %)

	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2022
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	30%	30%	30%
SERVICES FINANCES	25%	25%	25%
ACHATS, MARCHÉS PUBLICS	25%	25%	25%
SERVICE INFORMATIQUE	20%	20%	20%
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES	3%	3%	3%
DIRECTION DES SPORTS	5%	5%	5%
DSTO	7,5%	7,5%	7,5%
SERVICE RESSOURCES HUMAINES	20%	20%	20%
SERVICE ENTRETIEN	2%	2%	2%
SECRÉTARIAT MASS	5%	5%	5%
PORTAGE REPAS À DOMICILE	25%	25%	25%
SERVICE PRÉVENTION	10%	10%	10%
ENVIRONNEMENT	15%	15%	15%

*Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation.*

**Services de l'intercommunalité mis à disposition** de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2022
SERVICE DROIT DU SOL	40%	40%	40%
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	10%	10%	10%

**Agents de l'intercommunalité mis à disposition** de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2022
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF 1ÈRE CLASSE (RSA)	70%	70%	70%
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE (POINT CYB)	5%	5%	5%

## > MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL

**LE PERSONNEL ET LES LOCAUX** de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.

**LOCAUX** : la Communauté de Communes loue par ailleurs à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m<sup>2</sup> pour les services : développement économique, SPANC, aménagement du territoire et instruction (urbanisme). Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

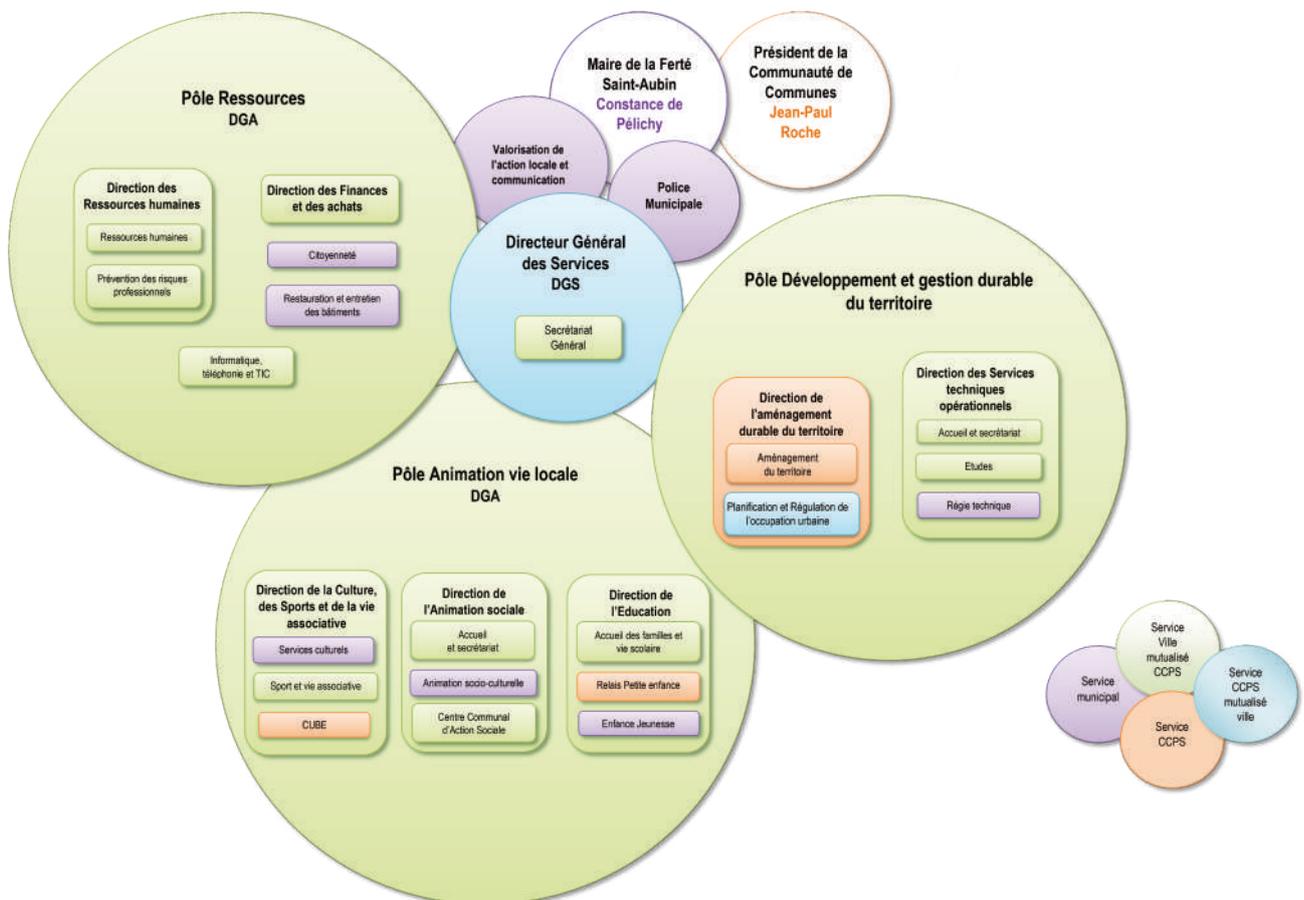
Ces services seront déplacés au «109» au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

## > PERSONNEL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



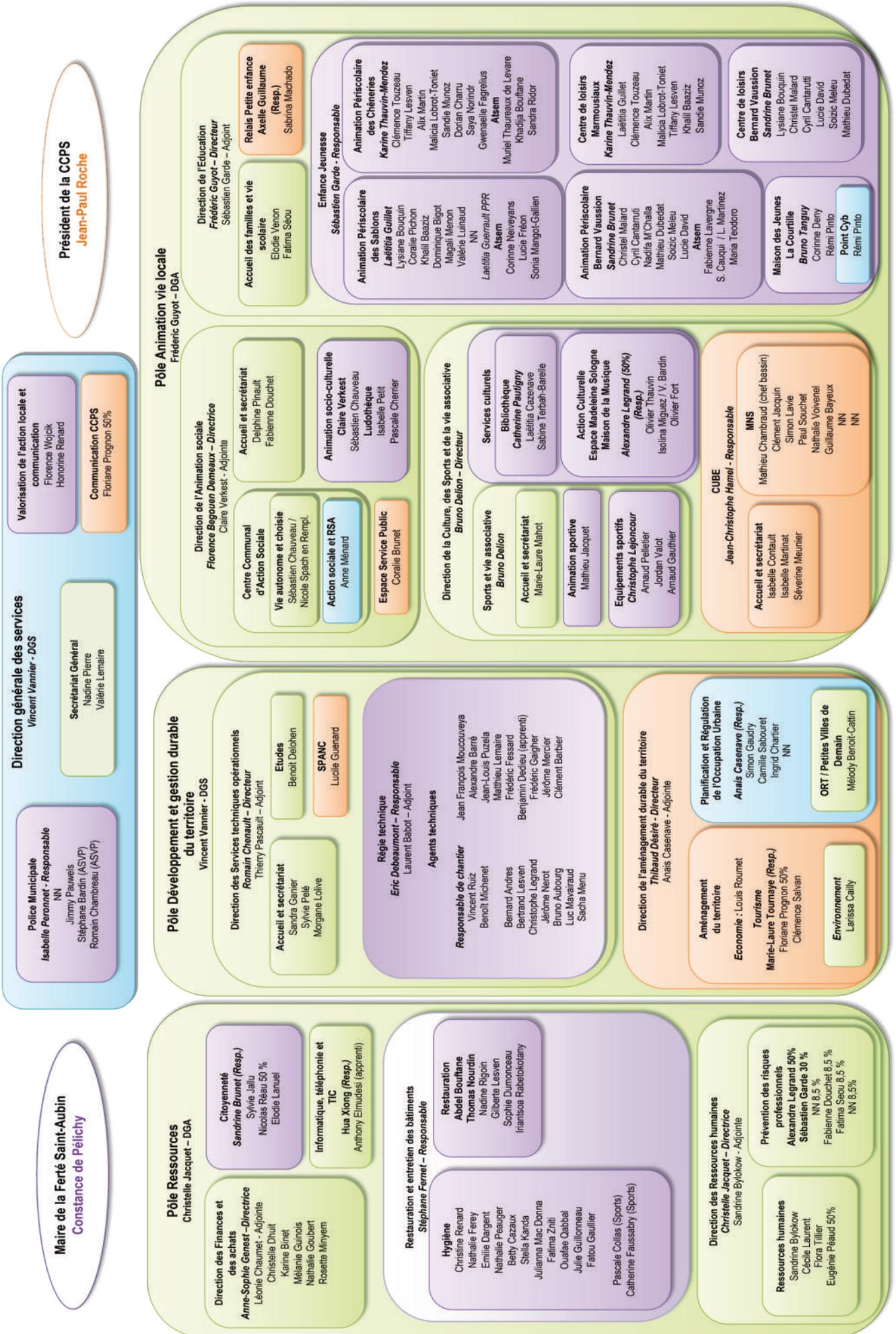
Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 26 agents (24,68 ETP) employés directement par la Communauté de Communes des Portes de Sologne (*en orange et en bleu ci-dessous*), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (*en vert, environ 6 ETP, voir page suivante*).

**Agents intercommunaux et communaux de La Ferté Saint-Aubin :** organigramme au 1er décembre 2022



# Organigramme au 1<sup>er</sup> décembre 2022

## Emplois permanents en position d'activité et contrats de 6 mois et plus





## LES FINANCES

### > LE RÉSULTATS DE CLÔTURE 2022 : BUDGET PRINCIPAL

	RÉSULTAT CLÔTURE 2021	RÉSULTAT CLÔTURE 2022
INVESTISSEMENT	323 570,96 €	603 363,07 €
FONCTIONNEMENT	1 814 163,09 €	2 123 135,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 137 734,05 €</b>	<b>2 726 498,07 €</b>

### ZOOM SUR ... LE BUDGET 2022

Le budget est marqué par :

- Le contexte inflationniste
- Le maintien des ressources fiscales
- Le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le territoire
- Les études pour la création d'un espace de co-working et d'une pépinière d'entreprises

### > LES RESSOURCES DISPONIBLES

RESSOURCES BRUTES	6 791 981,00 €
FISCALITÉ REVERSÉE	2 315 995,00 €
<b>RESSOURCES NETTES</b>	<b>4 475 986,00 €</b>
UTILISATION DES RESSOURCES	3 027 406,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	100 587,00 €
RÉSULTATS 2022	1 347 992,00 €
REPORTS 2021	1 000 000,00 €
AMORTISSEMENTS ET DIVERS	224 857,00 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET	2 123 135,00 €

- Le complexe aquatique le Cube
- Administration générale
- Service incendie
- Opérations non ventilables
- Opération d'aménagement
- Interventions économiques
- Enfance / adolescence
- Aide au tourisme
- Enseignement / formation
- Culture, etc ....



## LES MARCHÉS PUBLICS

### > QUELLES SONT LES MISSIONS DES MARCHÉS PUBLICS ?

- Élaboration des procédures de commande publique : pièces administratives, accompagnement des services à la rédaction des cahiers des charges, passation, sourcing, évaluation des fournisseurs, ...
- Recherche de financements, montage et suivi des dossiers de subventions
- Suivi des contentieux et assurances : expertises, déclarations assurances, ...

### 22 PROCÉDURES DE COMMANDE PUBLIC

- Acquisition matériel informatique et multimédias équipant le 109
- MOE Travaux aménagement ZI Marcilly
- Interconnexions des bâtiments à la fibre
- Portage de repas à domicile pour les personnes âgées
- Étude CVC relative aux travaux d'aménagement du 109
- Travaux de voirie Allée de la Chavannerie
- Étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une OPAH
- MOE travaux aménagement Chemin de Mérignan à La Ferté Saint-Aubin
- Contrat d'exploitation du snack du CUBE
- Étude plan de mobilité simplifiée
- Mission relative à la modification de droit commun du PLU d'Ardon
- Mission relative à la modification de droit commun du PLU de Ligny Le Ribault
- Déploiement des bornes électriques
- Service de nettoyage du complexe aquatique LE CUBE
- Mission relative aux procédures de déclaration de projets de parcs photovoltaïques dans les communes de La Ferté Saint-Aubin et Ardon emportant une mise en compatibilité des PLU.

#### Dont 2 marchés adhésion APPROLYS :

- Fourniture gaz
- Fourniture électricité

#### Dont 4 marchés groupés : Communauté de Communes des Portes de Sologne / Ville de La Ferté Saint-Aubin

- Prestations de gardiennage
- Vérifications et contrôles périodiques obligatoires
- Fourniture de produits d'entretien
- Location et maintenance des matériels d'impression

#### Dont 1 marché groupé avec la Communauté de Communes Cœur de Sologne

- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

### QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :

- ▶ 25 contrats inférieurs à 15 000€
- ▶ 2 dossiers de contentieux juridique
- ▶ 5 dossiers de déclarations d'assurances
- ▶ 3 dossiers de demandes de subventions + Contrat VOLET 2 (2021 / 2023)
- ▶ Suivi du CRTE



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI

### > GESTION ET COMMERCIALISATION DES ZAE

- **Entretien des Zones d'Activités Économiques (ZAE) :** Curage du bassin d'orage de la Chavannerie (contact des prestataires, analyse en laboratoire des boues...), entretien des espaces verts...

- **Terrains et locaux vacants :** recensement, diffusion, mise en relation

- **Suivi des opérations de ventes / cessions et d'acquisitions de terrains :**

- Marcilly-en-Villette, Menestreau-en-Villette et Ligny-le-Ribault (mandat de l'EPFLI pour l'acquisition des terrains)

- Ardon, ZAC de Limère : suivi des projets d'aménagement du site ex-Hitachi. Collaboration avec les différents acteurs de la zone : la Métropole d'Orléans, le département du Loiret, les promoteurs immobiliers.



LÉGENDE :

**SURFACE TOTALE DE LA ZONE :**

- Surface totale supérieure à 30 ha
- Surface totale comprise entre 10 et 30 ha
- Surface totale inférieure à 10 ha

**OCCUPATION :**

- Mixte artisanat / industrie / commerce
- Mixte commerce / industrie
- Mixte artisanat / industrie
- Artisanat

## > ANIMATIONS ÉCONOMIQUES ET PROMOTION DU TERRITOIRE

### ▪ **Emploi :**

- Aide et recensement des besoins des entreprises
- Mise en place de temps d'échanges et de travail avec les entreprises et le CILS Relais Emploi
- Visites d'entreprises pour appréhender au mieux les besoins en recrutements (conditions de travail, contexte...)

### ▪ **Collaboration et accompagnement du groupement d'entreprises :**

- Mise en place et réalisation d'actions avec le GERFA (*Groupement des Entreprises de la Région de La Ferté Saint-Aubin*)
- Rencontres Elus / Entreprises
- Visites d'entreprises, soirées thématiques et repas conviviaux, pour favoriser le réseautage des entreprises de la Communauté de Communes

### ▪ **Accompagnement des entreprises dans leur projet de développement :**

- Investissement, recrutement, restructuration de l'entreprise
- Mise en relation des entreprises avec les différents partenaires du territoire : Pôle Emploi, CILS, les chambres consulaires, DEV'UP...

### ▪ **Participation à des formations et aux plénières des responsables de développement économique organisées par DEV'UP :**

- Montée en compétences et prise de connaissances sur les grands enjeux économiques
- Développement durable dans le processus de production des entreprises, nouvelles de l'État et de la Région...

## > DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES

La Communauté de Communes a en charge depuis 2018 la gestion de deux dispositifs d'aide en faveur des entreprises :

- **Aide à l'immobilier d'entreprise** : intervention sous forme de subvention de l'intercommunalité (avec intervention complémentaire de la Région) lors d'une opération immobilière importante d'une entreprise : construction d'un nouveau bâtiment, restructuration profonde d'un bâtiment...
- **Aide aux TPE** (9 dossiers instruits en 2022) : intervention sous forme de subvention de la Communauté de Communes entre 500€ et 5 000€ pour l'accompagnement de TPE pour des projets d'investissement; achat de matériel, rénovation devanture ou local, mise aux normes techniques.

## > IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET FONCIER ÉCONOMIQUE

- **Identification des futures zones et axes de développement** à l'échelle de la Communauté de Communes : contact avec les propriétaires fonciers, propositions de découpage et d'aménagement des parcelles aux élus communautaires, rencontre des porteurs de projets pour l'achat de foncier; vérification de la compatibilité du projet privé avec les volontés politiques des élus

- **Amorce d'une démarche pour la création d'un village d'artisans** pour répondre à une forte demande des entreprises : identification des parcelles, étude des différents dispositifs d'accompagnement et des processus de création d'un village d'artisans.

- **Benchmarking sur les politiques immobilières** de la région avec DEV'UP : travail

sur un montage financier de l'opération.

- **Veille des locaux vacants** sur le territoire et accompagnement des propriétaires pour la **commercialisation** de leur bien à destination des entreprises.



## > RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA RABOLIÈRE À LA FERTÉ SAINT-AUBIN : LE 109

**Une pépinière d'entreprises, un espace de co-working et des salles de réunions seront proposés dans ce bâtiment qui accueillera également les locaux de la Communauté de Communes**

- Finalisation de la construction du projet de création d'une pépinière d'entreprises et d'un espace de co-working (benchmarking, visites d'autres sites...)
- Création des documents administratifs (règlement intérieur, bail etc...) du futur site
- Validation des éléments stratégiques par les élus
- Constitution de nouveaux partenariats (Initiative Loiret, CCI Loiret...) pour élaborer le programme de formation
- Validation des éléments d'architecture pour le remodelage du bâtiment
- Préparation du lancement des marchés de travaux en lien avec l'architecte



## > ORGANISATION DU FORUM POUR L'EMPLOI 2022

Après deux ans d'absence suite à la crise sanitaire, la Communauté de Communes des Portes de Sologne, en partenariat avec le CILS Emploi, Pôle Emploi, la Mission locale et l'école de la 2ème Chance, a organisé le 4ème Forum pour l'emploi des Portes de Sologne. Ce dernier a pour objectif de mettre en relation des demandeurs d'emplois avec les entreprises locales ayant des besoins de recrutement.

Organisé une nouvelle fois à l'Espace Madeleine Sologne à la Ferté Saint-Aubin, l'événement a reçu plus de **650 demandeurs d'emploi**, venus du territoire communautaire et du sud de la Métropole Orléanaise. Pour accueillir ces personnes, **48 stands** ont été proposés, avec 37 entreprises dont 21 du territoire communautaire.



4ème édition du forum de l'emploi - 2022

### ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

- Création en amont d'un petit déjeuner autour de l'emploi afin d'appréhender au mieux les besoins et les envies des entreprises
- Invitation des entreprises du territoire à l'événement
- Coordination des différents partenaires
- Gestion des animations sur le parvis de l'Espace Madeleine Sologne de La Ferté Saint-Aubin
- Accueil et orientation des demandeurs d'emploi lors de l'événement
- Accompagnement des entreprises dans l'organisation de leur stand



## L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### > LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi est un **document de planification qui définit et régit l'usage des sols et la spécificité de chaque commune**. L'objectif de ce document est de faire émerger un projet de territoire partagé prenant en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les spécificités du territoire communautaire.

Depuis son lancement en 2019, le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été réalisés. Durant l'année 2022, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu et les premiers travaux relatifs à l'élaboration du règlement ont débuté (plan de zonage notamment).

### > MODIFICATIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME

Depuis plusieurs mois, la promotion des énergies renouvelables par le gouvernement suscite un réel intérêt de la part d'opérateurs de production qui voient en notre territoire intercommunal, un espace de projets pour développer des parcs photovoltaïques. C'est par exemple le cas sur les communes d'Ardon et de La Ferté-Saint-Aubin où deux projets, préalablement analysés et validés par les services de l'Etat, verront le jour d'ici 2025.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes des Portes de Sologne a engagé en 2022 l'adaptation des PLU respectifs de ces deux communes pour permettre le développement de ces deux projets.

### > MOBILITÉ

#### **INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)**

La Communauté de Communes a lancé début 2021, une étude permettant de définir un plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur son territoire. Accompagnée par le bureau d'étude MOBILIZE (anciennement ELEXENT), la mission a permis de mettre en exergue un réseau de 10 bornes réparties sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Durant l'année 2022, un assistant à maîtrise d'ouvrage a été recruté (CITEOS) pour accompagner la collectivité dans le choix du type de borne à implanter et de l'opérateur à sélectionner pour assurer la supervision et la gestion de ces dernières. Un important travail a

également été réalisé sur la tarification et sur l'aspect visuel des bornes.

#### **PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ**

Suite à la prise de compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités en 2021, la collectivité a souhaité lancer l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour affiner sa stratégie en matière de mobilité. Le bureau d'étude TECURBIS spécialisé dans les questions de mobilité a ainsi été recruté pour accompagner notre collectivité.

L'année 2022 a permis de réaliser un diagnostic en matière de transports et déplacements et des scénarios stratégiques ont été travaillés en lien avec les partenaires et élus.

## > L'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL

Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de l'intercommunalité. En parallèle, la Communauté de Communes a poursuivi la mise à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, de Jouy-le-Potier, de La Ferté Saint-Aubin et de Ménéstreau-en-Villette jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2022. Par la suite, ces missions ont de nouveau été confiées aux communes.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la mise en place de la dématérialisation des autorisations du droit des sols permet à chaque usager de déposer sa demande d'urbanisme en ligne depuis le guichet unique mis en place par la communauté de communes et disponible ci-après : <https://portesdesologne.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

La possibilité de recevoir ces demandes sous forme électronique revêt un caractère obligatoire depuis cette date pour toutes les communes. Celles de plus de 3500 habitants doivent également être en mesure d'assurer l'instruction des demandes sous forme



dématérialisée. A cet effet, le service instructeur a réalisé au cours de l'année 2022 plusieurs formations lui permettant d'acquérir les nouvelles pratiques liées à la mise en place de la dématérialisation des autorisations du droit des sols.

Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes.

La composition du service a été revue courant 2022. Il compte trois agents à temps plein au 31 décembre 2022.

### LES TYPES D'ACTES LES PLUS DEMANDÉS :



64%

Déclarations  
Préalables (DP)

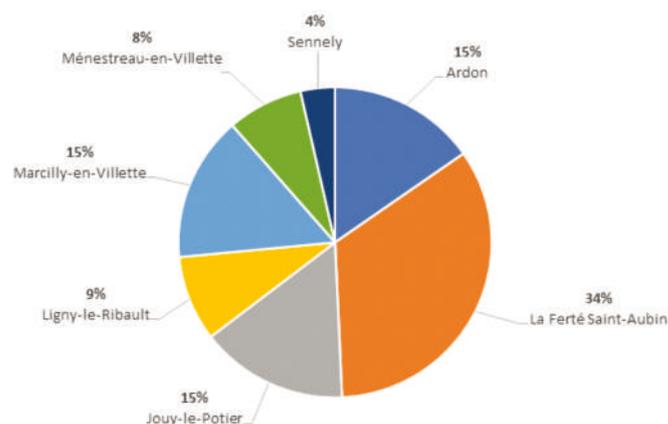


26%

Permis de  
Construire (PC)

Les **certificats d'Urbanisme** concernent 7% des demandes et les **permis de démolir et d'Aménager** représentent quant à eux 3%.

### RÉPARTITION DES ACTES PAR COMMUNE :



### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES ENTRE 2020 ET 2022

	PERMIS DE CONSTRUIRE	PERMIS D'AMÉNAGER	PERMIS DE DÉMOLIR	DÉCLARATION PRÉALABLE	TOTAL
2020	192	15	19	486	712
2021	212	21	9	459	701
2022	159	12	9	383	563

## > L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE ET LE PROGRAMME DES PETITES VILLES DE DEMAIN

La Communauté de Communes des Portes de Sologne, la ville de La Ferté Saint-Aubin, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat ont signé une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire, le 7 décembre 2020 pour une durée de cinq ans. Parallèlement, l'État a lancé le programme Petites Villes de Demain (PVD), programme conçu pour soutenir sur six ans (2020-2026) les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité, ainsi que leur intercommunalité. Le programme permet à la ville lauréate et à son intercommunalité de bénéficier d'un **soutien accentué en ingénierie et en financement sur diverses thématiques** par des partenaires publics et privés, nationaux et locaux. La Communauté de Communes des Portes de Sologne avec la ville de La Ferté Saint-Aubin, lauréates du programme, ont signé un avenant à la convention d'ORT le 30 avril 2021 pour adhérer officiellement au programme Petites Villes de Demain.

Grâce à ces dispositifs, l'année 2022 a été marquée par le lancement de plusieurs études,

soutenues par trois partenaires du programme (ADEME, Banque des Territoires, ANAH) à savoir :

### ■ Portée par la ville de La Ferté Saint-Aubin à l'échelle de sa commune :

- Un schéma directeur des mobilités actives,
- Une étude de définition de la stratégie de développement commercial,
- Les études préalables de la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement urbain et paysager de la place de la Halle et de la rue des Jardins,
- Deux missions de programmation pour la réhabilitation / création de deux équipements publics (la Halle aux Grains et la Graineterie),

### ■ Portée par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à l'échelle intercommunale :

- Une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat,
- Un Plan de Mobilité Simplifié.

Au total, **sept dossiers** ont été déposés et acceptés représentant **146 302,50€ d'aides sollicitées et obtenues**.

### Répartition des aides sollicitées et obtenues par la Ville de La Ferté Saint-Aubin ou la Communauté de Communes des Portes de Sologne auprès des partenaires du programme Petites Villes de Demain :



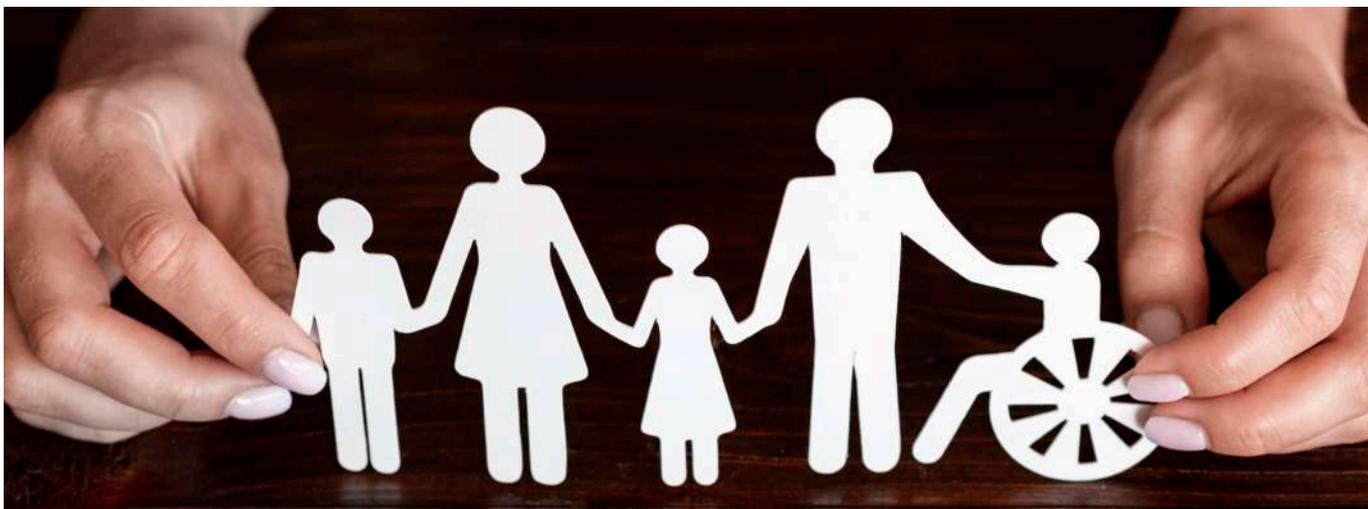
## > AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Fin septembre 2022, la Communauté de Communes des Portes de Sologne, accompagnée du bureau d'études Villes Vivantes, a lancé une étude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire afin de connaître les besoins de la population et les problématiques du territoire en matière d'habitat. D'une durée de huit mois, cette étude a pour objectif d'accompagner les élus à l'évaluation de la pertinence et de la faisabilité d'un dispositif d'accompagnement technique et/ou financier sur cette thématique sur l'ensemble de son territoire.

L'année 2022 a été dédiée à l'élaboration du diagnostic en lien avec les propriétaires occupants, les bailleurs ainsi que les professionnels et acteurs de l'immobilier du territoire.

Le diagnostic a révélé que :

- 45% des logements ont été **construits avant 1974** (1<sup>ère</sup> loi sur la réglementation thermique).
- 23 % des résidences principales sont des « **passoires thermiques** »
- 61 % des logements sont **occupés par leurs propriétaires**.
- 2,5 % des **logements vacants**, le sont depuis plus de 2 ans.
- 4 % du parc de logements est **potentiellement indigne**.
- 19 % des locataires sur le territoire **vivent sous le seuil de pauvreté**.
- Le **prix de l'immobilier** a augmenté de 11% entre 2016 et 2021.



## AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

### > LE PORTAGE DE REPAS

Le nombre de repas facturés et potages sont en baisse par rapport à 2021, ainsi que le nombre de bénéficiaires avec 131 personnes.

#### LES CHIFFRES-CLÉS DE 2022 :

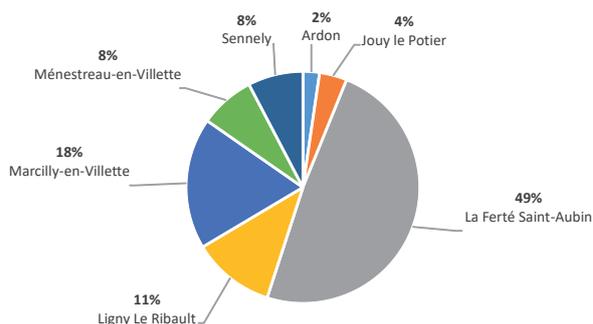
- ▶ **23 248 repas** (contre 26 221 en 2021)
- ▶ **17 048 potages** (contre 18 474 en 2021)
- ▶ **131 bénéficiaires** au cours de l'année 2022 (contre 154 en 2021, année record)
- ▶ **89 bénéficiaires** présents au 31 décembre 2022 (contre 100 en 2021)

Le prix du repas payé par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à la société ANSAMBLE est de 8,61€ (contre 8,44€ en 2021) et 0,55 € par potage (contre 0,54 en 2021).

Le **prix du repas facturé aux usagers** s'élève à : **6,50 euros** (inchangé depuis 2019).  
Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage.



#### Bénéficiaires du portage de repas par commune



Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à **58 615€** en 2022, soit une dépense relativement stable (60 844€ en 2021), ceci en raison de l'augmentation des coûts malgré la baisse des consommations.

Le service a délivré environ **54 repas et 46 potages chaque jour** en moyenne sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Le turnover reste important avec **39 nouveaux bénéficiaires** et **48 arrêts** en 2022 (contre 48 nouveaux bénéficiaires et 53 arrêts en 2021).



## > L'INSTRUCTION ET SUIVI DU RSA

Demandes de RSA : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA.



Depuis septembre 2017, les personnes souhaitant solliciter le RSA n'ont plus l'obligation de passer par un service instructeur.

En effet, les allocataires peuvent déposer leurs demandes directement en ligne sur leur espace CAF. Nos services sont donc de moins en moins sollicités pour cette démarche.

Accompagnement des bénéficiaires du RSA (**convention de référencement social avec le Conseil Départemental**) :

- **44 personnes ont été accompagnées** durant l'année
- 30 sont encore présentes au 31/12/2021
- 10 orientations en cours d'année
- 14 personnes sont sorties du dispositif RSA (1 pour déménagement, 3 pour emploi, 8 pour ouverture d'autres droits, 1 liée à un changement de situation familiale et 1 pour suspension pour absence de CER).

L'accompagnement de ces 44 personnes représente **33 mois-mesures** soit 25.5 mesures sur l'année 2021.

Les personnes accompagnées résident sur les communes suivantes :

- 18 de La Ferté Saint-Aubin
- 2 de Jouy-le-Potier
- 2 de Menestreau-en-Villette
- 2 de Sennely
- 5 de Ligny-le-Ribault
- 1 de Marcilly-en-Villette

## > ESPACE DE SERVICES PUBLICS

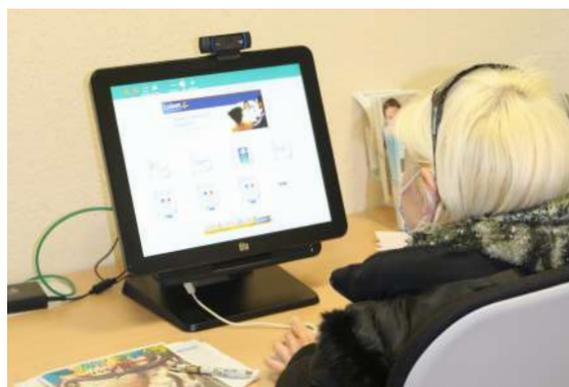
Une borne Espace de Services Publics est installée à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité à La Ferté Saint-Aubin.

Cette borne permet d'entrer en contact, très facilement et en visio-phonie avec plusieurs administrations : la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), la CARSAT (Caisse de Retraite et de Santé au Travail), la MJD (Maison de la Justice et du Droit) et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Avec ou sans rendez-vous (en fonction des structures), la borne ESP permet d'effectuer toutes ses démarches sans se déplacer sur la métropole orléanaise mais en étant tout de même en lien direct avec un conseiller.

Un accompagnement à l'utilisation de la borne est assuré par le personnel de l'accueil de la MASS, et des ordinateurs en libre-service sont à disposition à proximité si besoin pour compléter les démarches.

En parallèle, depuis le dernier trimestre 2022, une borne Espace de Services Publics Itinérante



Borne d'Espace de Service Public de La Ferté Saint-Aubin

est mise en œuvre sur les autres communes de la Communauté de Communes, selon un calendrier transmis par avance aux habitants. Elle est animée par un agent de la Communauté de Communes. Les statistiques sur la fin de l'année ne sont pas significatives sur les quelques permanences qui ont eu lieu.

La CPAM, la CAF et la CARSAT concentrent la grande majorité des contacts.

## > AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

### LES PROBLÈMES TECHNIQUES ET RÉPARATIONS

6 interventions d'astreintes en 2022.

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements :

- 3 pour des disjonctions électriques, elles sont toutes dues à une mauvaise utilisation de l'installation.
- 2 pour des problèmes d'écoulements des eaux usées
- 1 pour le blocage d'une chasse d'eau.

Les résidents sont régulièrement alertés des risques électriques encourus lors d'une utilisation non conforme des installations misent à leur disposition et sont de plus en plus prudents en la matière.

### LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Janvier 2022 : Piratage coffret électrique extérieur

Mars 2022 : Apparition de plusieurs cas de covid.

Juin 2022 : Risque de chutes d'arbres suite à tempête

Juillet 2022 : Élagage des arbres et entretien annuel du site.

Novembre 2022 : Intrusion d'un individu sur le site durant la nuit.

### DURÉE DE SÉJOUR

MOINS DE 1 MOIS	42
ENTRE 1 ET 3 MOIS	19
ENTRE 3 ET 6 MOIS	6

### COMPOSITION DES FAMILLES

HOMMES	65
FEMMES	70
ENFANT (MOINS DE 18 ANS)	65

### RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

0 À 17 ANS	65
18 À 24 ANS	27
25 À 39 ANS	39
40 À 65 ANS	57
PLUS DE 65 ANS	12

## TAUX D'OCCUPATION ET TARIFS DE L'AIRE D'ACCUEIL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
77%	81%	78%	81%	70%	30%
JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
14%	70%	67%	43%	49%	15%

- Dépôt de garantie : 120 € par emplacement
- Stationnement : 2,70 € par jour et pour 2 caravanes
- Électricité : 0,20 € par kWh
- Eau : 4,65 € par m<sup>3</sup>

BILAN FINANCIER		2022	2021
DÉPENSES CCPS, FACTURATION VAGO (ART. 611 SERV TGV)		81 496,34€	78 691,54€
RECETTES ENREGISTRÉES	- ENCAISSEMENT DE LA RÉGIE	18 554,67€	11 357,47€
	- CAF (ALLOCATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION)	32 001,36€	25 039,07€

## > SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

AIDE ET SOINS À DOMICILE	18 000,00€
MISSION LOCALE	7 000,00€
CLIC (RELAIS ENTOURAGE)	3 500,00€
CILS RELAIS EMPLOI	37 800,00€
<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00€</b>



## ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

### > LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les **lycéens** se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois).

Les **collégiens** domiciliés sur le territoire des Portes de Sologne se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur à l'exception des élèves de Jouy-le-Potier et de Sennely qui fréquentent respectivement les collèges de Cléry Saint-André et de Lamotte Beuvron.

	CARTES ÉCOLIERS	CARTES COLLÉGIENS	CARTES LYCÉENS
ARDON	0	24	22
JOUY-LE-POTIER	0	63	45
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	0	7	176
LIGNY-LE-RIBAULT	0	49	32
MARCILLY-EN-VILLETTE	1	93	58
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	0	62	40
SENNELY	0	1	30

► **703** cartes de transport scolaire ont été délivrées à la rentrée de septembre 2022 sur le territoire (*contre 713 pour en 2021*).

► Dont **403** cartes pour les **lycéens**, **299** cartes pour les **collégiens** et **1** carte pour un **écolier** (scolarisé en CM1)

- **DEPUIS 2017** : La Région a repris la compétence des Transports Scolaires. 25 € de frais de dossiers sont demandés aux familles qui peuvent suivre les informations par courrier, sur le site internet ou sur l'application pour smartphone Rémi (pour les retard et les travaux de voirie notamment qui peuvent modifier les itinéraires) et un premier Webinaire a été proposé aux AO2 en décembre.

- **LE DÉPARTEMENT DU LOIRET** a modifié en 2019 son règlement des transports scolaires des élèves en situation de handicap pour que ces derniers deviennent ayants droits aux transports scolaires Rémi 45 si aucun motif d'ordre médical ne s'y oppose et si l'affectation dans un établissement scolaire le permet à partir du domicile.

- Une adresse destinée aux familles et aux partenaires a été figée : [erc45-transports@regioncentre.fr](mailto:erc45-transports@regioncentre.fr). Le service AO2 est toujours à disposition des utilisateurs en cas de difficultés.

- L'adresse liées aux fiches de signalement est toujours identique à 2021 : [indiscipline-erc45-transports@regioncentre.fr](mailto:indiscipline-erc45-transports@regioncentre.fr) (2 signalements en 2022)

- Depuis septembre 2022 : la mise en place de cartes qui permet de cumuler les abonnements train + car + Tao a été chaotique et a engendré de gros retards dans la livraison de celles-ci. Pour palier à cela, Des cartes provisoires, valables jusqu'au 31/12/2022, ont été proposées aux élèves. La situation a été régularisée,

### > ACTIONS EN FAVEUR DU SECONDAIRE

Relations avec le collège Le Pré des Rois à la Ferté Saint-Aubin :

- Financement de 2 postes de surveillants au collège et sécurité aux abords du collège
- Participation aux fournitures scolaires des collégiens et subventions aux associations du collège

## > LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes des Portes de Sologne est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants qu'ils/elles accompagnent, des gardes d'enfants à domicile ainsi que des candidats à l'agrément. Chacun peut y trouver des renseignements d'ordre législatif, éducatif et pédagogique.

Un accompagnement à la professionnalisation est proposé aux assistants maternels, à travers les matinées d'éveil, les temps de réunion et d'échanges, ou encore, les propositions de formations.

Le service est composé d'une coordonnatrice sur le secteur de la Ferté Saint-Aubin, ainsi que d'une animatrice pour le secteur itinérant comprenant les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely. Il s'agit d'un service communautaire gratuit, subventionné par la CAF.



### ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

**Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel ou en MAM**

- ▶ **273** enfants à la journée
- ▶ **12** places en périscolaire

### LES ASSISTANTS MATERNELS DES PORTES DE SOLOGNE (Chiffres incluant les AM travaillant en MAM)

	AM AGRÉÉS		AM EN ACTIVITÉ	
	2022	2021	2022	2021
ARDON	2	2	2	2
JOUY-LE-POTIER	15	16	12	13
LA FERTÉ SAINT-A.	50	54	39	46
LIGNY-LE-RIBAUT	10	10	8	9
MARCILLY-EN-V.	11	14	10	13
MENESTREAU-EN-V.	9	9	5	6
SENNELY	7	7	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>112</b>	<b>96</b>	<b>96</b>

ACCUEIL DE L'ENFANT EN STRUCTURE COLLECTIVE
<b>Halte-garderie parentale</b> <b>« Les Petits Loups » à La Ferté Saint-Aubin</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accueil de 8h30 à 17h00 (lundi au vendredi)</li> <li>▶ Capacité : 16 enfants le matin / 12 l'après-midi max.</li> <li>▶ Fermeture 7 semaines / an</li> <li>▶ <b>34</b> enfants accueillis</li> <li>▶ <b>29</b> familles différentes</li> <li>▶ <b>174</b> jours d'ouverture en 2022</li> <li>▶ <b>42 000€ de subvention</b> de l'intercommunalité</li> </ul>
<b>Micro-crèche</b> <b>« Quint et Sens » à La Ferté Saint-Aubin</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accueil de 7h00 à 18h30</li> <li>▶ Capacité : 12 enfants max.</li> <li>▶ <b>15</b> enfants accueillis depuis septembre 2022</li> <li>▶ <b>13</b> familles différentes</li> <li>▶ Fermeture 5 semaines / an</li> </ul>
MAISONS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (MAM)
<b>MAM à Ligny-le-Ribault</b> (Avril 2014) <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>8</b> places d'accueil</li> </ul>
<b>MAM à La Ferté Saint-Aubin</b> (Septembre 2018) <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>12</b> places d'accueil</li> </ul>
<b>MAM à Ardon</b> (Septembre 2019) <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>8</b> places d'accueil</li> </ul>

## CONTACTS REÇUS

### ACTIONS INDIVIDUELLES

- Informer, orienter et accompagner les familles sur l'offre d'accueil du territoire
- Informer, orienter et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leur profession



SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
357 CONTACTS REÇUS	589 CONTACTS REÇUS
108 APPELS	221 APPELS
187 MAILS	368 MAILS
50 AUTRES CONTACTS	50 AUTRES CONTACTS
12 RENDEZ-VOUS	25 RENDEZ-VOUS

### ACTIONS COLLECTIVES

- Accueillir, réunir, générer du lien social et proposer des espaces de vie où chacun se respecte
- Organiser des temps d'éveil, des événements festifs, des sorties auprès des différents publics



## ACTIONS COLLECTIVES

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
46 MATINÉES D'ÉVEIL	49 MATINÉES D'ÉVEIL
2 SORTIES	2 SORTIES
204 PRÉSENCES ASSISTANTS MATERNELS	158 PRÉSENCES ASSISTANTS MATERNELS
477 PRÉSENCES ENFANTS	430 PRÉSENCES ENFANTS

## ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISÉES

<p><b>AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ASSISTANTS MATERNELS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>ESTIVALES DU COSSON</b> (juillet / août) : organisation de matinées « Famille » chaque mercredi. Proposition d'ateliers de peinture, motricité et éveil sensoriel à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistants maternels...</li> <li>▪ <b>JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA MASS</b> (septembre)</li> <li>▪ <b>20 ANS DU RELAIS PETITE ENFANCE</b> (octobre) : journée conviviale à destination des familles, des enfants et des assistants maternels du territoire de l'intercommunalité ; ateliers animés par les assistants maternels, repas et goûter partagés suivis du spectacle « La Béroquette de Paulette », cie Bande de copains (14 AM ; 26 familles ; 27 enfants)</li> <li>▪ <b>ACTION RÉSEAU PARENTALITÉ</b> (novembre) : conférence, ateliers et tables rondes autour de la thématique « Parents d'enfants DYS, TDAH et troubles associés »</li> </ul>
<p><b>AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS AVEC LES ENFANTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>MATINÉES D'ÉVEIL</b> : début du partenariat avec l'association La Clé des Champs, proposant des ateliers de médiation par l'animal ; prestation avec l'association Yoga Papillon 41 pour le Yoga des bébés.</li> <li>▪ <b>CHASSES AUX ŒUFS</b> (avril) : 17 AM et 48 enfants</li> <li>▪ <b>CUEILLETTE DE POMMES AU VERGER DE MARCILLY</b> : 6 assistants maternels et 19 enfants</li> <li>▪ <b>SORTIE DE FIN D'ANNÉE AU DOMAINE DU CIRAN</b> (juin) : 15 assistants maternels et 42 enfants</li> <li>▪ <b>« PIQUE-NIQUE POUSETTES »</b> pour les professionnels fertésiens et les enfants accueillis (juin) : 7 assistants maternels et 22 enfants</li> <li>▪ <b>SPECTACLE D'HIVER « UN NOËL FANTASTIQUE »</b> par la compagnie « Bande de copains » (décembre) : 30 assistants maternels et 79 enfants</li> </ul>
<p><b>À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>« LETTRE-INFO » DU RPE</b> à destination des assistants maternels (1 fois / trimestre)</li> <li>▪ <b>RÉUNIONS DE RENTRÉES</b> (octobre)</li> <li>▪ <b>GROUPE D'ÉCHANGE</b> dématérialisé via Whatsapp depuis 2020 (tout au long de l'année) : 7 assistants maternels</li> </ul>

La fin d'un contexte sanitaire trouble nous a permis de doubler les actions du Relais Petite Enfance auprès du public, à compter du mois de février 2022. Ainsi, les matinées d'éveil proposées ont pu reprendre à un rythme « classique », avec un nombre de présence d'enfants et d'assistants maternels doublé par rapport à l'activité 2021. Nous avons tout de même privilégié les sorties en extérieur puis, fin d'année 2022, une journée festive et conviviale pour les professionnels, les familles et les enfants du territoire.



## SPORTS ET LOISIRS

### > LA NATATION EN MILIEU SCOLAIRE

L'enseignement de la natation scolaire au CUBE, qui s'appuie sur les étapes de construction de l'aisance aquatique et la finalité du « **Savoir Nager en Sécurité** », concerne les élèves des 7 communes du territoire et les élèves du secondaire scolarisés au collège du Pré des Rois à La Ferté Saint-Aubin. L'accueil des écoles est organisé en trois périodes de **10 à 12 séances** de 45 minutes.

Pendant que les classes du cycle 1 et 2 évoluent en petite profondeur, en bassin d'apprentissage (intérieur), les enfants du cycle 3 (du CM1 à la 6<sup>ème</sup>) et autres collégiens progressent en grande profondeur, en bassin nordique, dans une eau chauffée à 27°.

Parallèlement, les jeunes autistes de l'IME Cigale sont accueillis avec leurs éducateurs pour les familiariser à l'environnement de la piscine et leur permettre d'acquérir des compétences aquatiques grâce à une pédagogie différenciée.

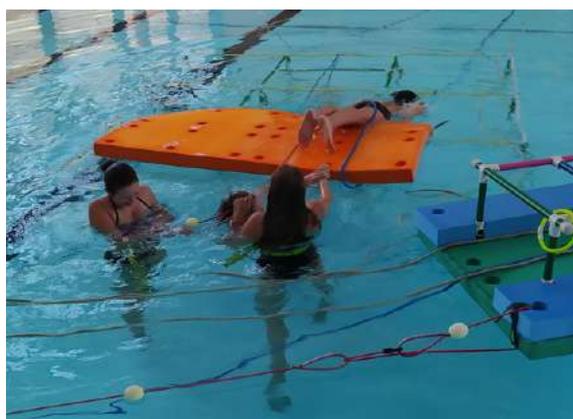
	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
ARDON	2	44
JOUY-LE-POTIER	6	129
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	25	583
LIGNY-LE-RIBAUT	4	81
MARCILLY-EN-VILLETTE	7	168
MENESTREAU-EN-VILLETTE	4	88
SENNELY	1	24
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>1117</b>



## > DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

Le manque de personnel saisonnier et les difficultés pour recruter des maîtres-nageurs-sauveteurs vont impacter fortement les activités et le fonctionnement du CUBE jusqu'à la fin de l'année. Cependant, le CUBE s'efforce de répondre aux attentes des différents publics.

L'événement Zen, au mois de février, pour les inconditionnels du « bien-être », le lancement en cours d'année de l'Aqua-Maternité pour les femmes enceintes à la fois en solo et proposé sur deux dates en duo, la nouvelle édition d'Escape Swim pour « les ados », et l'accueil de la Pool party en lien avec le festival Cocorico Electro en juillet pour les familles et les jeunes, réussissent à mobiliser un large public qui trouve au CUBE une occasion de passer un bon moment.



Escape swim 2022



Lors du Cocorico Electro 2022, une pool party a été organisée et a accueilli 373 participants

## > LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES EFFORTS POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU

En automne, le plan de sobriété énergétique de l'État incite les collectivités à agir en faveur d'une plus grande maîtrise des dépenses en matière d'énergie et des ressources. En octobre, la Communauté de Communes s'associe à cette démarche en réduisant d'un degré la température des bassins et des espaces. Par ailleurs pour l'eau, l'objectif reste le même. L'installation de nouvelles électrovannes hydrauliques de pédiluves devrait permettre de réduire d'environ 3% les consommations du bassin nordique (coût de l'investissement : 10 400,00€).

Dès la conception de l'établissement, la Communauté de Communes se saisit de l'opportunité de la proximité avec l'usine de méthanisation pour bénéficier d'échange de chaleur permettant le chauffage de l'eau des bassins. Les essais concluants entrepris en 2015, puis en 2019, incitent la collectivité à poursuivre la collaboration avec la nouvelle entreprise partenaire qui sera en capacité de produire de l'énergie en 2023.

### Consommation en énergie du complexe aquatique

CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ	CONSOMMATION EN EAU	CONSOMMATION EN GAZ
624 462 kWh	11 670 m <sup>3</sup>	137 373 m <sup>3</sup>

### Fréquentation du complexe aquatique en 2022

CHIFFRES D'AFFAIRES : 216 599,00€		
RÉSIDENT 56,30%	EXTÉRIEUR 33,20%	NON-DÉFINI 10,50%
PASSAGES : 56 980 PERS.		
RÉSIDENT 41,40%	EXTÉRIEUR 20,50%	NON-DÉFINI 38,10%



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### > LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'année 2022, a été marquée par l'arrivée d'un nouveau technicien SPANC. De mai 2022 à décembre 2022, les visites ont été réalisées par un prestataire extérieur : Véolia. Dû au changement de service, l'ensemble des contrôles de bon fonctionnement prévu sur l'année 2022 n'ont pas été réalisés en totalité. Ils sont prévus sur l'année 2023.

En 2022, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne. Le SPANC a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL.

#### CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NEUVES

	2022		2021	
	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION
ARDON	3	2	6	5
JOUY-LE-POTIER	2	2	6	6
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	8	4	7	2
LIGNY-LE-RIBAUT	4	4	4	6
MARCILLY-EN-VILLETTE	7	8	11	10
MENESTREAU-EN-VILLETTE	6	4	3	3
SENNELY	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>33</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

NOMBRE D'INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN 2022	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN NEUF (CONCEPTION ET BONNE EXÉCUTION)
89	35	54

INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	AVIS CONFORME	AVIS NON- CONFORME
35	17	18

## > LES DÉCHETS MÉNAGERS

Cette compétence est dévolue au SMICTOM de Sologne et à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) qui ont pour mission d'assurer :

- La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- L'exploitation, la construction des déchetteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

### LE SMICTOM DE SOLOGNE

Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont **24 240 tonnes de déchets collectés** sur le syndicat soit 605 kg par habitant en 2022 (contre 665 kg en 2021 soit une baisse de 60 kg par habitant).

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Depuis la dissolution du S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency, la CCTVL s'est engagée à assurer la poursuite de la prestation de collecte et de traitement des ordures ménagères pour les

Communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault. Elle assure ce service auprès de 25 Communes dont Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont **34 338 tonnes de déchets collectés** soit 653 kg par habitant en 2022 (contre 696 kg en 2021 soit une diminution de 43 kg par habitant).



## > LA GESTION DES COURS D'EAU

Cette compétence est exercée par le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB), le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (SMETABA) et le Syndicat mixte du Bassin du Loiret qui ont pour mission d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire. La plus grande partie de la Communauté de Communes fait partie du SEBB.

En 2022, des travaux de renaturation ont été réalisés sur les cours d'eau notamment par la mise en place de banquettes végétales. Ces aménagements permettent de diversifier les faciès d'écoulement, de végétaliser les berges afin de favoriser l'installation d'une mosaïque d'habitats et d'espèces. Ils participent également à l'amélioration du pouvoir auto-épurateur des cours d'eau.

Les banquettes végétales sont réalisées avec les matériaux disponibles sur site : les merlons de curages. Il s'agit de matériaux qui ont été retirés du cours d'eau et placés sur les berges durant les travaux de recalibrage du siècle dernier visant à élargir les cours d'eau.

Sur le SEBB, ces travaux ont porté sur :

- Le ruisseau de la Tannerie à Sennely où 48 banquettes végétales ont été réparties sur un linéaire de 485m.
- Le Cosson à Sennely également, où 40 banquettes végétales ont été réparties sur un linéaire de 630m.

## > PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX SYNDICATS DE RIVIÈRE

En 2022, la Communauté de Communes a versé **9 606€** au Syndicat mixte de l'Ardoux, **5 340€** au Syndicat mixte du bassin du Loiret et **50 966€** au Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron.



## COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

### > LE POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné par l'animateur. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille à La Ferté Saint-Aubin, du mardi au samedi.

En 2021, le Point Cyb a accueilli et accompagné **145 personnes** différentes pendant les accueils libres représentant un total de **1892 visites** sur les **157 jours d'ouverture**.

#### Activités principales des usagers :

- Accès aux sites internet de la CAF et de pôle emploi
- Accompagnement à des démarches (stage, achat / vente, carte grise, demande de réservation en ligne, ...)
- Jeux en ligne



### > LES ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS

En 2022, il a été proposé **154 ateliers d'initiation aux numériques** à 77 participants différents. Depuis septembre, 2 ateliers par mois sont mis en place sur chaque commune.

Principales thématiques des ateliers :

- usage des tablettes / smartphone,
- sécurité sur internet, se protéger du phishing, nettoyage,
- gestion des photos, déclaration des impôts par internet, ...

### > DES ANIMATION POUR LES JEUNES

- La présence du Point Cyb aux **Estivales du Cosson** a permis **9 temps d'animation** autour de l'utilisation d'un fond vert et de la création d'un jeu vidéo à l'aide d'un ordinateur ou d'une tablette.
- Le Point Cyb a soutenu l'événement du **Tournoi E-Sport** du 17 septembre 2022 organisé par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) à La Ferté Saint-Aubin.

D'autres animations auprès des ados ont eu lieu tout au long de l'année :

- Initiation à la création de Logo
- Création d'un jeu vidéo en 4 heures
- Initiation au Montage Vidéo

## > LA COMMUNICATION PRINT

Depuis quelques années la Communauté de Communes développe sa communication, notamment à travers la réalisation de supports print : le mag' des Portes de Sologne, son rapport d'activités, le guide touristique de l'Office de Tourisme, diverses affiches...

Dans le cadre d'événements comme la réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ou encore pour des enquêtes publiques sur la mobilité ou pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) différentes affiches de promotion ont été conçues.

Ces visuels, réalisés en interne, sont diffusés sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que sur ceux des mairies du territoire et les réseaux sociaux.



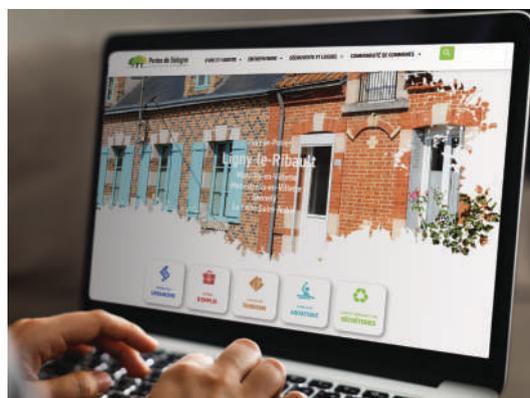
## > LE SITE INTERNET

L'intercommunalité s'est parée d'un nouveau site internet en 2021 afin d'être une vitrine du territoire et de ses services : [www.ccportedesologne.fr](http://www.ccportedesologne.fr)

Un an après, son rôle continue d'être assuré avec une mise à jour régulière en fonction de l'actualité.

Il est ainsi possible de se renseigner sur les offres d'emplois des Portes de Sologne, mais aussi sur des événements organisés par l'intercommunalité.

Les administrés pourront également retrouver des documents plus administratifs tels que les comptes-rendus des conseils communautaires ou encore différentes publications sur des thèmes variés.



Le Mag' #2 - Mars 2022

## > LE MAG' DES PORTES DE SOLOGNE

Une deuxième édition du Mag' des Portes de Sologne est parue en mars 2022.

Toujours plus complet, le magazine a présenté les projets de l'intercommunalité et les grandes actions de ses services : l'avancée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le développement économique du territoire (implantation de nouvelles entreprises, aides pour soutenir les artisans, ...) ou encore les actions sociales et touristiques...

Distribué à l'ensemble des administrés, ce support est également mis à disposition à l'accueil de chaque mairies des Portes de Sologne.



## TOURISME

### > LES CHEMINS DE RANDONNÉES

La finalisation du balisage des chemins de randonnées (identification des points de sécurité, pose de la signalétique) s'étant achevée en avril 2022, la Communauté de Communes a souhaité inaugurer ce projet.

Initiée par l'Office de Tourisme, « la Fête de la rando », qui s'est déroulée à Ligny-le-Ribault, en septembre, a été créée pour mettre en lumière la nouvelle offre de randonnées : 17 boucles, soit plus de 250 kilomètres de chemins balisés. Plus qu'une inauguration, cette journée festive a permis de promouvoir les différentes façons de se déplacer sur nos chemins : que ce soit avec des vélos ou des trottinettes électriques tout terrain, accompagnés par un guide ou une association ou bien avec l'aide d'une goélette pour les personnes à mobilité réduite; les curieux ont pu tester différentes animations et profiter de stands de producteurs locaux lors de cette journée.



*Trottinettes électriques tout terrain en démonstration lors de la fête de la rando*

### > UN EDUCTOUR PROFESSIONNEL

Les 6 et 7 octobre 2022 a eu lieu un eductour professionnel organisé en partenariat avec Tourisme Loiret, l'Office de Tourisme de Montargis et celui des Portes de Sologne.

Un circuit touristique de 3 jours / 2 nuits entre le Montargeois et la Sologne a été proposé à des Tours Opérateurs et agences de voyage dans un rayon de 300 kilomètres : 6 agences ont répondu présentes.

La 1ère journée s'est déroulée à Montargis. La seconde a permis aux participants de découvrir les Passeurs de Loire, avec une balade en bateau traditionnel puis de se restaurer au Château Les Muirs à La Ferté Saint-Aubin. La visite s'est poursuivie avec la Tuilerie de la Bretèche à Ligny-le-Ribault, puis par la découverte du Château de La Ferté Saint-Aubin. La fin du circuit s'est clôturée sur une découverte de la ville d'Orléans en petit train, puis dîner et nuit à l'hôtel Mercure d'Ardon.

Le bilan de l'eductour a été positif. Les agences ont apprécié cette découverte du Loiret et certaines se sont rapprochées de Tourisme Loiret pour discuter de futures conventions.

### > LA COMMERCIALISATION

Les produits groupes créés au deuxième semestre 2021 dédiés essentiellement aux personnes du 3e et 4e âge (cibles : CCAS, CE, associations...) ont été mis en lumière en 2022. Cette promotion a permis de vendre 2 produits (en septembre et novembre).

La promotion de ces circuits va être approfondie pour un meilleur développement de la commercialisation groupes sur 2023 / 2024. (achat de listings et démarchage prospects...). En parallèle une réflexion est en cours sur la construction de nouveaux produits.

## > FORMATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES LOCAUX

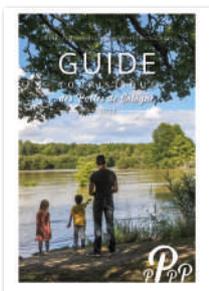
Annulée pour la seconde fois par manque de participants (le temps à consacrer, les jours, les horaires les thèmes proposés restent en partie les causes de non inscription des prestataires). Face à cette nouvelle annulation, l'Office de Tourisme tente de rappeler à ses prestataires touristiques l'intérêt de telles formations qui ont pour but de les accompagner et les aider à monter en compétences. Encadrées par des formateurs professionnels, ces formations sont cofinancées par l'Office de Tourisme et la Région Centre et / ou Tourisme Loiret.

## > LA MARQUE SOLOGNE

Les objectifs de l'Office de Tourisme ont été de contribuer à la continuité du partenariat avec la Marque pour le bon développement de celle-ci.

Pour cela, une participation aux diverses actions est programmée tout au long de l'année : organisation de plusieurs ateliers prestataires ambassadeurs, réunions, groupes de travail pour le développement de la communication, réactualisation de la carte touristique de la Sologne, création d'articles sur les sites touristiques du territoire et mise en ligne sur le site Sologne.

## > UNE MEILLEURE COMMUNICATION POUR UNE MEILLEURE PROMOTION



Le guide touristique des Portes de Sologne

- Création d'un **guide touristique des Portes de Sologne** : réalisation d'un support de promotion « print » (en interne) afin de promouvoir et mettre en lumière les richesses et les professionnels du tourisme de notre territoire.
- Création d'une **identité graphique** : nouveau logo et nouvelle charte graphique pour l'Office de Tourisme
- Un 2eme semestre consacré à la **refonte du site internet de l'Office de Tourisme** : réflexion sur l'ergonomie du site, rédaction et intégration des contenus...  
*NB : sortie du site « version française » le 13 février 2023 : [www.tourisme-portesdesologne.fr](http://www.tourisme-portesdesologne.fr) (une version anglaise est également prévue et sera effective dans le courant de l'année 2023).*

## > LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE À L'OFFICE DE TOURISME



**1 000**

Demandes touristiques (entre avril et septembre 2022)

- D'**avril à juin**, l'avant saison a été agréable avec une clientèle régionale et parisienne, principalement concentrée lors des ponts du printemps. Sur cette même période, la clientèle étrangère fut relativement présente et principalement issue des Pays Bas et de Belgique.
- En **juillet et août**, la fréquentation a été plus aléatoire, mais elle reste tout de même meilleure que celle rencontrée en 2021.

### EN CHIFFRES :

- Près de **1 000 demandes touristiques** ont été réalisées auprès de l'Office de Tourisme durant la saison estivale
- 90% des touristes sont **Français**
- 80% des demandes d'informations sont faites directement à l'**accueil**

## LES PRINCIPALES DEMANDES TOURISTIQUES



**Randonnée et nature**  
Chemins de randonnées, parcs et jardins



**Patrimoine**  
Sites historiques dans un rayon de 30 kms



**Marchés et producteurs**  
Produits locaux en circuit court

**Directeur de la publication**

Jean-Paul ROCHE, Président

**Rédaction**

Agents de la Communauté de Communes des Portes de Sologne

**Conception / Maquette**

Floriane PROGNON (Communauté de Communes des Portes de Sologne)

**Crédit photo**

Communauté de Communes des Portes de Sologne,  
Le complexe aquatique Le Cube, Jean PUYO, Château de La Ferté Saint-Aubin, Freepik

**Parution**

Juin 2023

**Imprimerie**

Centr'Imprim



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / [pefc-fance.org](http://pefc-fance.org)





Place Charles De Gaulle  
45 240 La Ferté Saint-Aubin  
Tel : 02.38.61.93.80

[www.ccportesdesologne.fr](http://www.ccportesdesologne.fr)